



## FICHE RÉGIONALE DE PÊCHE À LA PALANGRE DE LA CPS/FFA (version revue et complétée)

Vous devez remplir une fiche de pêche pour chaque marée. On considère que la marée débute lorsque le navire quitte le port pour faire route vers une zone de pêche ou vers un autre port où seront débarquées les prises restées à bord. La marée prend fin lorsque le navire entre dans un port pour y débarquer une partie ou la totalité de ses captures.

(On entend par « heure de bord » l'heure définie à bord du navire en fonction de sa longitude. Elle est ajustée tous les 15° de longitude.)

### PREMIERE PARTIE : IDENTIFICATION DU NAVIRE ET INFORMATIONS SUR LA CAMPAGNE DE PECHE

Pays d'immatriculation et Numéro d'immatriculation dans le pays d'immatriculation : indiquez le nom du pays dans lequel le navire est immatriculé (ex. : « Japon ») et le numéro d'immatriculation donné au navire par ce pays. (ex. : « ME1-808 »).

Numéro régional FFA : indiquez le numéro délivré par l'Agence des pêches du Forum pour l'immatriculation du navire dans son registre régional (ex. : « 12345 »). Numéro d'identification unique des navires (UVI) : indiquez l'UVI du navire. Numéro des permis ou licences de pêche : si le navire effectue des opérations de pêche dans le cadre d'un ou plusieurs accords d'accès bilatéraux, indiquez le numéro du permis de pêche délivré par chaque État côtier dans les eaux duquel le navire a pêché pendant la campagne. Si le navire de pêche opère dans le cadre d'un traité multilatéral, notez le numéro de permis délivré au navire en vertu des dispositions dudit traité. Si le navire est immatriculé dans l'État côtier, consignez le numéro de la licence délivrée par ledit État.

Nom du consignataire au port de débarquement ou nom du navire transporteur et port de destination en cas de transbordement en mer : indiquez le nom de l'agence ou des agences maritimes qui représentent le navire dans le ou les ports de débarquement des prises consignées sur la fiche de pêche. En cas de transbordement en mer, notez le nom du transporteur et du port de débarquement des captures.

Année et Nombre de campagnes de pêche cette année : indiquez l'année où le navire a appareillé pour cette campagne de pêche et le nombre de campagnes qu'il a effectuées depuis le début de l'année (en comptant la présente campagne). On considère que la campagne commence quand le navire fait route vers une zone de pêche après avoir débarqué une partie ou la totalité de ses captures soit au port, soit en mer. On considère que la campagne prend fin quand une partie ou la totalité des captures est débarquée soit au port, soit en mer.

Lieu de débarquement/transbordement : précisez le nom du port de débarquement des prises ou la position GPS du navire au moment du transbordement des captures en mer.

Date et heure de départ et date et heure de débarquement/transbordement : indiquez la date et l'heure du début des opérations de débarquement au port ou du transbordement en mer des captures. Référez-vous à l'heure de bord, et utilisez la forme AAAA-MM-JJ-hh:mn.

Principales espèces ciblées : indiquez les principales espèces ciblées pendant cette campagne.

### DEUXIEME PARTIE : DETAILS ET CAPTURES

Remplissez au moins une colonne (délimitée en gras) correspondant à une journée pour chaque filage effectué pendant la campagne. Si aucun filage n'a lieu pendant la journée, indiquez le mois, le jour, le code d'activité et la position du navire à l'heure de la méridienne. Si nécessaire, utilisez plus d'une ligne pour noter les captures d'autres espèces.

Mois et jour : notez le jour où l'équipage a commencé à filer la palangre ; désignez ce jour par sa date et non par son nom.

Activité : utilisez le code 1 (FILAGE) si les informations figurant dans la colonne correspondant à la journée concernent le filage ; le code 2 (JOURNEE EN MER SANS PECHE NI ROUTE) si le navire est en mer, mais que la palangre n'est pas calée pendant la journée et que le navire **ne** fait **pas** route

(dans ce cas, décrivez l'activité du bateau dans la colonne correspondant à cette journée) ; le code 3 (ROUTE) si aucune pose de palangre n'est effectuée et que le navire passe la majeure partie de la journée à faire route ; enfin le code 4 (AU PORT – PRÉCISEZ LE MOTIF) si aucune pose n'est effectuée et que le navire passe la majeure partie de la journée au port. Si aucun code ne s'applique à l'activité du bateau, décrivez cette dernière sur le formulaire.

Position du filage ou à l'heure de la méridienne : si la palangre est filée, consignez la position du bateau au début du filage. Si aucun filage n'a été effectué au cours de la journée, indiquez la position du bateau à l'heure de la méridienne. La position doit être reportée en arrondissant à la minute de latitude et de longitude la plus proche (ex. : « 08-22 N » et « 165-45 E »).

Heure début filage : indiquez l'heure de bord à laquelle l'équipage a commencé à filer la palangre.

Nombre d'hameçons : indiquez le nombre d'hameçons posés.

Nombre d'hameçons entre bouées : indiquez le nombre d'hameçons mouillés entre deux bouées successives.

Captures : Pour les **thonidés**, consignez le nombre de poissons capturés et retenus dans la colonne NBRE RET. Dans la colonne KG RET, indiquez le poids total (en kilogrammes) des individus capturés et retenus. Dans le cas des germons, notez le poids entier et, dans le cas du thon obèse et du thon jaune, le poids des individus éviscérés et sans branchies. Indiquez le nombre de poissons rejetés ou relâchés dans la colonne NBRE REJ. Consignez les thons de petite taille (inférieurs à 9 kilos/20 livres ou de trop petite taille pour être vendus sur les marchés commerciaux) sur une des lignes sous « Autres espèces ». Pour les **poissons à rostre**, indiquez le nombre de poissons capturés et retenus dans la colonne NBRE RET. et consignez dans la colonne KG RET. le poids transformé (en kilogrammes) de tous les poissons capturés et embarqués. Indiquez le nombre de poissons écartés ou relâchés/rejetés (vivants ou morts) dans la colonne NBRE REJ. Pour les **requins**, indiquez le nombre de requins capturés et retenus dans la colonne NBRE RET., à l'exception de ceux dont seules les nageoires sont conservées. Indiquez le nombre de requins écartés ou relâchés/rejetés (vivants ou morts) dans la colonne NBRE REJ., **y compris** ceux dont seules les nageoires sont conservées et dont le reste du corps est rejeté en mer. Pour les **autres espèces**, indiquez leur nom complet dans la colonne de gauche. Consignez le nombre de poissons capturés et retenus dans la colonne NBRE RET. et indiquez dans la colonne KG RET. le poids transformé (en kilogrammes) de tous les poissons capturés et embarqués. Indiquez le nombre de poissons écartés ou relâchés/rejetés (vivants ou morts) dans la colonne NBRE REJ. Si vous avez plus de trois « autres » espèces, utilisez les lignes vierges de la fiche de pêche en biffant simplement le nom des espèces et en les remplaçant par le nom des espèces données.

Navires observés : si vous apercevez d'autres navires de pêche, indiquez sur n'importe quelle ligne vierge de la colonne correspondant à la journée de la campagne, le nom du navire ainsi que d'autres caractéristiques, comme le type de navire.

Prédation par des cétacés : si les poissons sont attaqués par des cétacés, indiquez le nombre de poissons abîmés sur n'importe quelle ligne vierge de la colonne correspondant à la journée de la campagne.

#### CODES D'ACTIVITÉ

- |   |  |
|---|--|
| 1 | FILAGE   |
| 2 | JOURNÉE EN MER SANS PÊCHE NI<br>ROUTE – PRÉCISEZ |
| 3 | ROUTE  |
| 4 | AU PORT – PRÉCISEZ LE MOTIF                      |